

RENCONTRE • Dernier volet de notre enquête « Les Nordistes et leur santé », le ministre concerné répond aux questions d'habitants du Nord – Pas-de-Calais.

Xavier Bertrand face à nos lecteurs (1/2)

La Voix du Nord a dressé, la semaine dernière, un bilan terrible de l'état sanitaire du Nord - Pas-de-Calais. Le ministre de la Santé a accepté de rencontrer dix de nos lecteurs sur ce thème. Première partie de cet échange riche et quelques fois émouvant.

Propos recueillis par Yves Smague

Jean-François Hernandes : le décret sur le tabac a été respecté, ce n'est pas le cas pour l'alcool. Qu'envisagez-vous pour qu'enfin la loi Évin soit respectée ?

Xavier Bertrand : « Le problème de l'alcoolisme, c'est avant tout le déni. Or, au-delà de combien de verres par jour est-on dépendant ? Deux pour les femmes, trois pour les hommes. Il faut savoir le mesurer, et ensuite savoir vers qui se tourner (...) Je veux que dans tous les hôpitaux où existe un service d'urgence se mette en place un service de prise en charge des addictions.

Quels sont mes chevaux de bataille ? D'abord, les femmes enceintes. J'ai imposé, aux niveaux européen et national, que figurent sur toutes les bouteilles d'alcool de petits pictogrammes. Ils rappelleront que, quand on est enceinte, c'est zéro gramme d'alcool.

Deuxième sujet, les jeunes. Nous allons convoquer, au ministère, les alcooliers ainsi que les organisateurs de soirées étudiantes. Il n'est plus possible de contourner la loi comme ils le font, en organisant des soirées au cours desquelles se passent des syndromes d'alcoolisation maximale. Je ne veux pas attendre un drame pour mettre chacun face à ses responsabilités. Soit les alcooliers respectent la loi et ne sponsorisent plus ces soirées, soit on change la loi.

Autre point, l'alcool au travail, sujet longtemps tabou. Des accidents du travail sont dus à l'alcool ou à du personnel en état de dépendance à l'alcool.

Nous menons une action de sensibilisation avec les inspecteurs du travail et les directeurs des ressources humaines pour qu'il y ait une prise de conscience.

Dernier aspect, les ventes aux mineurs. J'ai obtenu des responsables d'hypermarchés, de groupes de supermarchés comme de supérettes, l'engagement qu'ils mettent en place une signalétique sur tous les rayons et qu'ils informent les caissières. J'ai le sentiment qu'en travaillant sur tous ces aspects, ça peut bouger. »

Corinne Kubera : pourquoi y a-t-il si peu d'établissements de soins palliatifs ? Ne voudriez-vous pas, pour vous-même ou un proche, pouvoir partir dignement, sans souffrance ?

« On est sur une question de société, qui touche à ce qu'il y a de plus intime, le rapport à la vie. Les soins palliatifs sont une partie de la réponse.

Faut-il aller regarder du côté des pays étrangers, Belgique et Pays-Bas, ou est-on capable de créer un système à la française ?

La loi Leonetti, votée à l'unanimité à l'Assemblée, permet de ne pas prolonger la souffrance au-delà du raisonnable. Cette loi a été votée en 2005 et il faut que chacun se l'approprie. Dans les services concernés, notamment en réanimation ou en cancérologie, les soignants savent-ils exactement ce qu'ils ont le droit de faire ? Je n'ai pas ce sentiment.

A-t-on suffisamment de lits de soins palliatifs en France ? Non. Dans la région, je crois qu'il y a près de 220 lits. Ce n'est pas assez. Pourquoi ?

Parce que l'on n'a pris que depuis très peu de temps la mesure de l'importance des soins palliatifs. (...) Aujourd'hui, la loi n'est pas complètement appliquée sur le terrain. Se donne-t-on les moyens d'aller jusqu'au bout ou faut-il la changer ? Ce sera l'enjeu du débat de société qui devra intervenir après l'élection présidentielle, quel que soit celui ou celle qui sera élu. »

Laurence Hallosserie : je suis la maman d'une petite fille autiste de 5 ans, pour laquelle nous avons refusé le système traditionnel pour appliquer l'ABA (« applied behavioral analysis », soit l'analyse comportementale appliquée). Ma petite fille parle normalement, elle a appris son alphabet, elle est dans une école ordinaire. Pourquoi l'ABA n'est-elle toujours pas reconnue en France ?

« Différentes méthodes de prise en charge de l'autisme existent. Certaines sont reconnues dans notre pays, d'autres non, ce qui veut dire qu'elles ne sont pas prises en charge par la sécu. Je n'ai pas d'oeillère, je n'ai pas de formation scientifique.

J'ai donc demandé, sur ce dossier, qu'on mène une nouvelle évaluation. Parce que je ne veux pas qu'il y ait une logique de chapelle. Si des parents disent que la vie de leur enfant est changée, on n'a pas le droit de dire que sur le papier, cela ne marche pas. Je sais que ce serait un coût important pour la sécurité sociale. La belle affaire ! La sécu est là pour ça. »

Notre fille est aujourd'hui scolarisée en milieu ordinaire, avec des enfants normaux, elle est donc tirée vers le haut. Mais comment peut-on faire pour que ce soit reconnu ?

« Je ne vous promets pas que cela sera fait dans quinze jours mais les choses sont clairement engagées. On devrait avoir une décision du Cross (*comité régional d'organisation sanitaire et sociale*) en juin. Si cela marche vraiment, il faut que ce soit reconnu et pris en charge durablement. »

Claire Mounier-Vehier : « La Voix du Nord » relève une mortalité cardio-vasculaire supérieure de 50 % dans la région. Si des régions sont en difficulté, ne peut-on faire des glissements d'enveloppes budgétaires d'une région à une autre ?

« Oui, c'est possible. Je veux même que cela devienne systématique. Les crédits de l'assurance maladie, consacrés à la dotation nationale des réseaux ou à l'amélioration de la qualité des soins de ville, ne sont pas complètement utilisés au niveau national.

Alors, faire des transferts d'enveloppes, c'est possible.

Nous voulons que dans les régions où les indicateurs de santé sont les plus mauvais, il puisse y avoir des enveloppes régionales supplémentaires. Il ne s'agit pas d'enlever à l'Île-de-France pour donner au Nord - Pas-de-Calais mais de fournir des moyens supplémentaires. C'est la seule façon de réduire les inégalités de santé.

(...) Pour la consultation de prévention cardio-vasculaire entre 30 et 40 ans, l'expérimentation nationale va s'effectuer dans la région Nord - Pas-de-Calais dès cette année. On a mis un million d'euros sur cette opération. On attend juste le cadre référentiel de la Haute autorité de santé. »

Marie-Hélène Boulangué : je voudrais qu'on s'intéresse à l'avancée en âge de la population sous un angle normal et pas seulement pathologique. Ce qui est important, c'est de préserver la qualité de vie des personnes qui vieillissent. Cette qualité, c'est aussi le logement, qui doit pouvoir s'adapter...

« Conçu différemment aussi. J'ai vécu la canicule. Je sais pertinemment que si l'on ne veut pas que des personnes âgées se retrouvent en difficulté à l'avenir, il faut arrêter de construire comme on l'a fait dans le passé. (...) Le défi des années à venir, c'est de rééquilibrer notre système de santé. C'est l'un des meilleurs systèmes au monde pour guérir et soigner. Mais ce n'est jamais gagné, il faut continuer à travailler.

Ce système doit aussi devenir le meilleur en matière de prévention. Le compte n'y est pas aujourd'hui. Il faut qu'on investisse dans la prévention parce que si vous la mettez en avant, vous responsabilisez les patients.

L'enjeu n'est plus seulement la "quantité de vie", même si cela se pose avec acuité dans le Nord - Pas-de-Calais, c'est aussi la qualité de vie. On veut vivre le plus longtemps possible en gardant son autonomie.

C'est la question des maladies neurodégénératives. Il faut mettre en place détection et prévention, et des consultations mémoire avant que les problèmes ne soient là.

C'est la question de l'obésité. C'est aussi faire soi-même attention. Sinon, il est évident que vous risquez d'avoir plus de facteurs déclenchants de maladies cardiovasculaires. Nous devons mettre le cap sur tous ces sujets. »

De la plage à la campagne

« Cela fait très longtemps qu'il n'y avait pas eu un ministre de la Santé qui n'était pas médecin », dit-il souvent, avec une sorte de gourmandise. Sans doute pour mieux justifier son absence *d'a priori*.

Non, Xavier Bertrand n'est pas médecin, ni même soignant, ni même attaché à une profession paramédicale. Son métier de départ, c'est l'assurance, profession qu'il a exercée quelque temps après des études de droit.

En vérité, la politique l'a avalé très tôt. Ce natif de Châlons-sur-Marne a pris sa carte au RPR à 16 ans. Il en aura 42 ce mercredi. C'est dire que ce quadra a déjà bien navigué en politique.

Ses galons, il les a gagnés dans le département voisin de l'Aisne. Conseiller municipal de la ville de Saint-Quentin en 1989, il passe adjoint au maire aux élections suivantes. Dans cette ville, il revendique d'avoir créé la plage de sable de l'été, l'une des premières, si ce n'est la première, de France, bien avant Paris-Plage.

La suite du parcours est logique, bien que rapide : député UMP en 2002, rapporteur du projet de loi sur la réforme des retraites en 2003, secrétaire d'État à l'Assurance maladie en mars 2004 et ministre de la santé au départ de Douste-Blazy pour les Affaires Étrangères. Il y impose l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Son parcours au sein de l'UMP est plus étonnant. Il appartenait, vers 2003-2004, au club de la Boussole, machine de soutien à Jacques Chirac. Or, dès décembre dernier, il annonce qu'il se range derrière Nicolas Sarkozy pour la présidentielle. Le candidat de l'UMP en fait de suite l'un de ses porte-parole de campagne. Une façon de reconnaître le dynamisme d'un homme de terrain.

Ils ont posé leurs questions

Ils habitent la région et sont retraité, président d'association, mère au foyer, cardiologue ou éducatrice spécialisée... tous, professionnellement ou à titre privé, se sentent concernés par les questions de santé. Dix lecteurs de « La Voix du Nord » ont accepté ce face-à-face avec Xavier Bertrand. Ils ont pu poser leurs questions. Voici les impressions de cinq d'entre eux. La suite demain.

Jean-François Hernandes, 57 ans, de Lambersart. Président de l'Association réseau d'entraide à l'addiction (AREA).

« Je trouve inadmissible de constater les ventes d'alcool abusives dans les magasins, notamment à des mineurs. Je veux le respect de la loi Évin pour l'alcool. J'ai voulu interpeller le ministre sur le sujet. Je suis satisfait que Xavier Bertrand ait pris le temps de me répondre, mais pas de sa réponse en elle-même. J'ai l'impression qu'il manque une réelle prise de conscience du danger. Ça fait dix ans que je me bats sur le terrain. Les hommes politiques annoncent des chiffres, mais ils jonglent avec les régions. On n'a pas le reflet réel de l'état de la société. »

Corinne Kubera, 47 ans, de Villeneuve-d'Ascq. Éducatrice spécialisée.

« Je suis venue parler des soins palliatifs. J'ai perdu mon père récemment. Il a vécu ses derniers jours dans une maison spécialisée où le personnel était à l'écoute. Je trouve que ce n'est pas le cas des services intégrés aux hôpitaux. Mon père voulait partir tranquillement. Il faut laisser le choix aux gens. Je souhaitais ainsi évoquer le procès de Périgueux. J'ai trouvé la rencontre intéressante, mais Xavier Bertrand a dit qu'il s'agissait plus d'un problème de société que d'une question de santé. Moi, je voudrais que ça bouge. Je suis satisfaite de l'écoute, même s'il aurait fallu un après-midi de discussion rien que sur ce sujet. »

Claire Mounier-Vehier, 45 ans, de Lille. Cardiologue, chef de service au CHR.

« J'ai mis en place un réseau de santé dans la région, "NPC Vasc", constitué de bénévoles. Aujourd'hui, nous n'avons plus de financements. Je suis venue en tant que porte-parole de l'association, pour exposer notre problème au ministre. Chaque région reçoit les mêmes enveloppes budgétaires, alors qu'il n'y a pas les mêmes besoins. Notre enveloppe régionale étant épuisée, je voulais lui demander s'il était possible de redistribuer l'argent. C'est un homme extrêmement abordable et très ouvert. »

Laurence Hallosserie, 35 ans, d'Hallennes-les-Haubourdin. Mère au foyer.

« J'ai quatre enfants dont une petite Victoire qui a cinq ans et qui est autiste. Je fais partie d'une association qui enseigne le traitement basé sur l'analyse appliquée du comportement (ABA, en anglais). En France, cette méthode n'est pas prise en charge. Or, depuis l'ABA, ma fille a fait des progrès, elle parle, va à l'école. Xavier Bertrand s'est engagé à étudier le dossier en janvier et je voulais savoir où on en était. Je suis très contente, car j'ai eu ma réponse. Il m'a parlé de juin. C'est quelqu'un d'abordable, il a l'air profondément humain et il a donné des choses concrètes. »

Marie-Hélène Boulangué, 58 ans, de Lille. Chargée de communication.

« Je vais devenir une vieille dame, du moins je l'espère, et je voulais soulever quelques questions sur l'organisation de la vie des personnes âgées. Elles vont être de plus en plus nombreuses. Je voudrais qu'on parle plus des besoins de cette classe d'âge, et pas seulement au niveau pathologique. Je trouve que Xavier Bertrand est quelqu'un de très impliqué dans son ministère. Il a l'air de bosser ses dossiers.

Propos recueillis par Stéphanie Bara.